



## INFORMATION REGLEMENTEE

Le 13 juillet 2021

### **Bilan semestriel du contrat de liquidité MERSEN contracté avec la société EXANE BNP PARIBAS**

Au titre du contrat de liquidité confié par la société MERSEN à EXANE BNP PARIBAS, en date de dénouement du 30 juin 2021, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

36 434 titres MERSEN  
1 157 951 €

Au cours du 1<sup>e</sup> semestre 2021, il a été négocié un total de :

A l'achat, 1 502 272 titres, pour un montant de 4 300 964 € (1 506 transactions).  
A la vente, 154 235 titres, pour un montant de 4 458 875 € (1 367 transactions).

Il est rappelé que :

- 1- Lors du précédent bilan semestriel au 31 décembre 2020, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

38 905 titres MERSEN  
1 047 898 €

- 2- Au cours du 2<sup>e</sup> semestre 2020, il a été négocié un total de :

A l'achat, 194 598 titres, pour un montant de 4 621 676 € (1 910 transactions).  
A la vente, 200 916 titres, pour un montant de 4 857 544 € (1 924 transactions).

- 3- Au 31 décembre 2018, date de la mise en œuvre de la décision AMF 2018-1 du 2 juillet 2018, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

45 659 titres MERSEN  
693 152 €